

# COMMUNE DE POTIGNY

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 19 février 2020

---

**Présents :** M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M<sup>me</sup> Maunoury, M<sup>me</sup> Bouteiller, M. Perrier, M<sup>me</sup> Knedlik, M<sup>me</sup> Kiszko, M. Gasnier, M. Bérel, M<sup>me</sup> Dunbar, M<sup>me</sup> Prosper, M<sup>me</sup> Besançon, M. Faucher, M. Marie.

**Procuration :** M<sup>me</sup> Sohier à M. Gasnier.

- Communications de Monsieur le Maire au titre de sa délégation permanente
  - Réhabilitation de la salle du Suvez : signature des actes de sous-traitance de la société RONCO aux sociétés BMS et AVOINE (lot B « Maçonnerie – Gros œuvre »), ainsi que de l'avenant n° 1 de la société LE COGUIC (+ 1932,90 € HT ; lotH « Menuiseries alu »).
  - Renouvellement de la convention de remboursement des frais d'entretien relatifs à la médiathèque de Potigny, avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise.
- Attribution du marché de travaux pour la construction de la Maison des Loisirs et du Relais d'Assistantes Maternelles. Montant total HT : 1 060 578,20 € HT, ramené à 1 051 256,79 € HT après négociation.
- Renouvellement pour neuf ans du bail agricole consenti à M. MARIE Jean-Baptiste pour la parcelle communale ZA n° 92. Loyer annuel : 181,98 €/ha.
- Adaptation du bail agricole relatif à la nouvelle parcelle communale ZA n° 209 (ex ZA n° 34), suite à la récente division intervenue. Contenance ramenée à 78a 20ca.
- Acceptation d'un avenant au marché de réhabilitation de la salle du Suvez (RONCO, + 756,16 € HT).
- Accord pour garantir, à hauteur de 50 %, l'emprunt souscrit par PARTELIOS auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre du programme de construction des huit logements de la Rue du Général Leclerc (ex- SHOPI). Montant total de l'emprunt : 787 932 €.
- Choix de la Société RONCO pour l'exécution des travaux de remplacement du carrelage de la Salle du Suvez (partie « réceptions », traitée hors marché). Coût prévisionnel : 31 995,06 € HT.
- Décision de fixer à 285 € le prix des concessions perpétuelles au cimetière communal, suite à la suppression, au 01/01/2020, des frais d'enregistrement facturés par le Trésor Public.

### Questions et informations diverses :

- traitement des abords et de l'entrée du lotissement « Résidence de la Mine », à l'occasion des travaux de deuxième phase (M<sup>me</sup> Prosper/M. Gasnier) ;
- dangerosité d'un arbre de la Rue Hanon par rapport à la proximité des habitations (M. Bérel) ;
- état de détérioration de la signalétique du Stade des Gueules Rouges (M. Gasnier) ;
- stationnement intempestif des véhicules de chantier liés au raccordement à la fibre (M<sup>me</sup> Kiszko) ;
- dysfonctionnement de foyers d'éclairage public au Clos Michel et au château d'eau de la Rue Louis Lefèvre (M.M. Perrier et Gasnier) ;
- proposition de louer la benne communale aux particuliers (M. Kepa).

Séance levée à 19h15.